

Les mémos de la Facture Électronique Mon client est un particulier ou une association

Bon à savoir

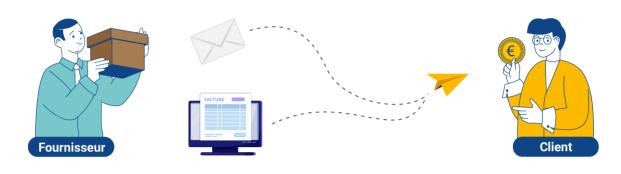
Les ventes et/ou prestations de service destinées aux particulier ou aux personnes morales non assujetties à la TVA ne sont pas soumises à l'émission une facture électronique. (1)



(1) Y compris les associations à but non lucratif ou ayant une gestion désintéressée dont les recettes annuelles ne dépassent pas un certain seuil. Hors cas particuliers BOI-TVA-DECLA-30-20-10-10

Le fournisseur

En tant que fournisseur, vous pourrez continuer à envoyer une facture à votre client (non professionnel) dans le format et par le moyen de votre choix (email, courrier...), comme vous le faites actuellement.



Le e-reporting

Ces opérations sont cependant soumises au **e-reporting** (obligation de transmission des données de transaction). Ainsi, vous devrez transmettre à l'administration fiscale ces données via la plateforme de dématérialisation de votre choix. Votre régime d'imposition à la TVA définit la fréquence de votre e-reporting.



À retenir

Toutes les entreprises doivent transmettre leurs données de **transaction non-concernées par la facturation électronique à l'administration fiscale**, c'est ce que l'on appelle "**e-reporting**". Cela concerne les ventes aux particuliers et aux entités non assujetties à la TVA.

Les données des transactions de e-reporting sont transmises par l'entreprise via une plateforme de dématérialisation partenaire (PDP) ou le portail public de facturation (PPF).

Plusieurs modes et formats de transmission sont possibles :

- via le récapitulatif des données journalières d'une caisse (ticket Z)
- par le dépôt direct de factures électroniques sur la plateforme choisie

En l'absence de <u>logiciel de caisse</u> ou de dépôt de facture, l'entreprise pourra saisir ou transmettre un état récapitulatif des transactions. Les données transmises se limiteront au montant des transactions et de la TVA afférente.



EBP, A Cegid Company, en tant qu'Opérateur de Dématérialisation, mettra à jour ses solutions de comptabilité et facturation afin de vous assurer une entière conformité.

Découvrir les solutions

Source









EBP Informatique • www.ebp.com





ZA du Bel Air, Rue de Cutesson - 78120 RAMBOUILLET • info.fr@ebp.com • Tél : 01 34 94 80 00 • Fax : 01 34 85 62 07 SA au capital de 1 million d'euros • RCS VERSAILLES B 330 838 947 • TVA IC FR 49330838947 • NAF 5829C • Juillet 2024